

Le Borne Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-90

Quotidien Républicain du soir
6 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 6 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
TÉL. CENTRAL 69-68

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

La Tension Italo-Turque Le Traité de Lausanne déchiré par la Turquie

Le *Corriere della Sera* a publié le 26 juillet l'article suivant sous la signature Andrea Torré. La Turquie rend de jour en jour plus normale la situation déjà peu normale dans laquelle elle se trouve vis-à-vis de nous. Notre gouvernement a été patient jusqu'ici. Pourra-t-il continuer encore à l'étranger, sans avantage pour les Turcs, sans dommage pour l'Italie ?

Après la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, la Turquie aurait dû comprendre la délicatesse de la nouvelle position où elle se trouvait en face de notre pays. Elle ne lui avait pas déclaré la guerre, et elle ne l'avait pas déclarée à l'Italie ; de plus, un avantage pour elle ; aucun avantage pour nous. L'avantage pour elle consistait dans le fait de ne pas avoir sur mer un ennemi, qui, par l'acte diplomatique, pouvait rendre pire encore sa situation déjà menaçante. Mais la Turquie n'a jamais su prévoir ; elle est aujourd'hui complètement hypnotisée par la puissance germanique. Elle n'a rien voulu épargner pour nous provoquer ; elle n'a rien voulu omettre pour nous prouver sa mauvaise foi.

Le traité de Lausanne l'obligeait à retirer de Libye tous ses officiers, elle devait encore contribuer, au moins indirectement, à la pacification de ses deux anciens vilayets abandonnés à l'Italie. En vain notre gouvernement, jusqu'à la venue de la guerre européenne, insiste pour obtenir de Constantinople le respect des accords. Constantinople ne fut jamais loyale ; elle ne cessa de mentir au sujet des relations qu'elle conservait avec le grand Seroussi et les populations africaines. Pendant ces derniers mois elle a renoncé même aux apparences et a déclaré à la main que les rennes ; elle a manqué de la main, plus adroite que ses promesses, bien plus adroite que la main de la main de la main.

On connaît les conditions actuelles de la Tripolitaine. La rivolté, qui a commencé dans le Fezzan, s'est étendue aux régions occidentales, puis à celles de l'Ouest et du Nord. Notre gouvernement a jugé nécessaire de concentrer nos garnisons sur quelques points de la côte. Nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de juger les responsabilités civiles ou militaires, politiques ou administratives.

D'autres devoirs plus urgents nous détournent de la critique. Mais l'une des causes de la situation actuelle — il faut que le public ne l'ignore pas — est l'action exercée constamment par les Turcs, au cours des derniers mois pour alimenter le gouvernement reconnu par eux en Libye comme légitime et qu'ils s'étaient engagés à respecter et même à soutenir.

Les Turcs, nous l'avons dit, ont toujours cherché à mentir et à dissimuler leur attitude hostile vis-à-vis de nous. Dans les premiers jours de mai, leur ambassadeur à Rome déclarait que les nouvelles publiées par quelques journaux, sur Libye étaient absolument fausses. Tous les officiers turcs, disait l'ambassadeur, avaient été appelés, et ceux qui avaient voulu rester, s'étaient vus rayés des rôles.

La vérité, au contraire, était tout autre. Au début de mai, au camp de Sidi Ahmed Scherif, frère du grand Seroussi, il y avait, à la fin de mai, trois officiers turcs et, en outre des fusils, des munitions, des uniformes envoyés de Turquie.

Au début de juin, un de nos navires capturés, dans les eaux de Marsa-Gabès, cinq rebelles, parmi lesquels se trouvait Hamed-Bin Omar, ancien officier turc, au service du Seroussi avec le grade de commandant.

Dans le courant du même mois, notre gouvernement s'est saisi de diverses correspondances, qui démontraient clairement les relations de Nouri bey, frère d'Enver-pacha, avec Constantinople et le consul allemand de Béjaïa ; il fut prouvé que, dès la fin de 1914, le fameux El Barouni, sénateur ottoman de concert avec l'agitateur rebelle Schek-Sof, excitait les notables de Tripolitaine à la révolte, pour le compte du gouvernement turc. Un volier grec, capturé à la fin de juin, transportait une mission turque composée de deux officiers et de sept soldats, chargés par Enver-pacha de porter des présents au Seroussi.

Nous ne voulons pas insister sur les détails. Ceux que nous avons cités suffisent à prouver la mauvaise volonté de la Turquie et son action néfaste. Tout le fait et elle continue de le faire ; la dissimulation lui sert à maintenir l'équivoque, à éviter notre déclaration de guerre. Mais cette situation étrange et anormale peut-elle se prolonger ? Aujourd'hui encore, le gouvernement de Constantinople empêche les Italiens de quitter Mersina.

Nous n'avons parlé que des affaires de Libye, mais nous pouvons affirmer que dans tout l'empire ottoman, les Italiens sont traités en ennemis. La Turquie joue évidemment le tout pour le tout. Les Allemands lui ont affirmé que les Dardanelles sont imprenables. Les gouvernements de Constantinople, sur la foi des assurances allemandes, se font illusion, et ne s'aperçoivent pas que leur pays est sur le bord de l'abîme. L'Italie doit poursuivre désormais non seulement à leur respect, mais à obtenir des compensations pour le mal qu'ils lui ont fait en Libye. Ce sont eux qui ont déchiré le traité de Lausanne ; à eux la responsabilité des événements.

Sous notre Bonnet

L'exemple anglais
Dans un but facile à comprendre, la *Liberté* cite en exemple à nos députés français et en général aux hommes politiques chez nous qui ont en grande estime le parlementarisme anglais, ce dit parlementaire.

Elle écrit : « Il est fort intéressant de savoir comment le Parlement anglais comprend et pratique ses droits et ses devoirs, en temps de guerre... Qu'a-t-il fait ? — Il a écouté en silence les communications de son gouvernement et il a décliné hier de s'ajourner au mois de septembre prochain... »

Les adversaires du Parlement font balte de tout ce qui leur tombe sous la main. Malheureusement pour eux, l'écho de la *Liberté* est étrangement maladroite. D'après nos amis et alliés — et selon le dixième même du journal de M. Berthoulat — le temps d'agir et non celui de parler, « les discussions parlementaires ne pourront que gêner l'action militaire » ne dure pas longtemps, car, enfin, septembre... c'est dans deux mois.

Et dans deux mois, nos amis les parlementaires anglais qui comprennent et pratiquent leurs droits et leurs devoirs en temps de guerre reprendront, après leurs vacances annuelles, l'exercice de ces droits et de ces devoirs, n'en déplaise à MM. Berthoulat et consorts. »

La lutte contre l'alcoolisme

Les débitants délibèrent

Nos lecteurs connaissent la décision du Gouverneur militaire de Paris supprimant pour les militaires toutes les boissons alcooliques, y compris les vins apéritifs. On sait également que le Préfet de Police a précisé dans une note récente les volontés des autorités.

Le ressort de cette note que nous ne pouvons que résumer, est la consommation des boissons alcoolisées est interdite aux militaires mais aussi que les quinquinas sont frappés du même ostracisme.

Ces diverses décisions ont créé une émotion énorme parmi le monde des débitants. La Confédération nationale des débitants a réuni aujourd'hui même les présidents de tous les syndicats de France. Cette réunion qui ne devait être qu'une prise de contact et un simple échange de vues, s'est transformée en congrès, en raison du nombre des délégués et de l'importance des questions qui se sont fait jour.

Quelle décision en sortira-t-il ? Nous ne pouvons encore le dire. La seule appréciation que nous nous permettrons c'est que si la lutte contre l'alcoolisme a l'assentiment unanime des bons Français nous estimons — et il le public estime avec nous — que c'est pousser un peu loin que de comprendre dans le veto qui frappe les boissons, les pacifiques quinquinas dont on serait bien en peine de démontrer la nocivité.

EN VACANCES

48 ENFANTS ALSACIENS VIENNENT PASSER LEURS VACANCES A PARIS
Troyes, 28 juillet. — Ce soir sont passés en gare de Troyes, par l'express de Belfort, 48 écoliers et écolières de Thann allant en vacances à Paris. Pendant le court arrêt du train, les petits Alsaciens ont chanté la *Marseillaise* et crié à différentes reprises : « Vive la France ! »

LE JOURNAL NE DOIT PAS ETRE CRIÉ

Les Serviteurs de l'Étranger (II) Les Austrophiles Les neo-royalistes veulent repêcher François-Joseph

Les neo-royalistes de l'Action française ont partie liée avec l'Autriche. Les aboyeurs du Roy Philippe se sont constitués les avocats du vieux François-Joseph. Cette entente, que Maurras et ses confrères ne peuvent plus nier maintenant, nous paraît monstrueuse. Nous sommes froussés, notre patriotisme se révolte, à l'idée que des gens qui sont, en somme, des citoyens français, des gens qui volent comme nous et qui, s'ils se sont débrouillés pour ne remplir aucun des devoirs qu'impose le fait d'être Français, bénéficient de tous nos droits, puissent mettre leur main, si sale qu'elle soit, si habillée qu'on la sache aux atours les plus obscènes et les plus répugnants, dans la serre ensanglantée de ce vieil oiseau de proie qu'est l'Empire d'Autriche.

On a beaucoup discuté sur la responsabilité de l'Autriche-Hongrie dans le conflit européen. C'est peu probable. Ses défenseurs oublient trop délibérément qu'elle commet, en tous les cas, le premier acte agressif. Le bombardement de Belgrade, ville ouverte, n'est que le prélude de la violation du territoire neutre. Les procès sont presque identiques. L'un devait justifier l'autre. Mais jamais l'Allemagne ne se fut décidée à une action directe contre la France si elle n'avait pu invoquer le prétexte balkanique. L'Autriche lui a fourni, en sachant exactement quelles pouvaient être les conséquences de son agression, M. Gavrois, dans son excellent ouvrage *Les Origines de la Guerre européenne* (Paris, A. Colin), est très explicite sur ce point. Pour lui, l'accablante culpabilité de l'Autriche-Hongrie ne fait aucun doute. L'Allemagne eût été immobilisée pour longtemps encore si elle n'avait pu s'assurer la complicité de sa voisine. C'est l'Autriche qui a ouvert la cage à la bête ; elle est responsable de ses méfaits. Aussi est-ce pour elle que sonne d'abord l'heure du réajour. Celui de l'Allemagne ne saurait tarder.

Voilà des paroles de bon sens. Voilà des paroles de justice. Qu'elles accablent les sinistres exploitateurs du patriotisme qui, la guerre venue, profitent de ce qu'ils ne sont pas flichs d'être soldats pour essayer de vendre la France à la Maison d'Autriche.

P. S. — 1. — On nous signale avec raison que les titres de notre article d'hier pouvaient être mal interprétés. On avait d'abord écrit *Serviteurs de l'Étranger*, et, adhérents, le numéro cinquante, et enfin : *L'Action française*. Quelqu'un qui aurait lu le *Bonne Rouge* pour la première fois et qui n'aurait lu de notre article que les titres, pourrait croire que nous donnions M. Laskine pour l'un, pour le cinquantième, des *Serviteurs de l'Étranger* dénoncés au public par nous. A cela, il n'y a rien de plus simple. Nous avons parlé de M. Laskine à propos des serviteurs de l'étranger qui exploitent sa campagne, lesquels serviteurs sont, vous le savez, les Maurras, les Laskine, les autres flichs d'être écrivains. M. Laskine n'est pas un de ces flichs d'être écrivains. C'est l'Autriche-Hongrie qui, première, mené et c'est à elle que nous nous adressons. Il est d'autant plus nécessaire de rappeler ses responsabilités et ses crimes qu'une opinion fa-

ve. Si l'on veut sentir combien cette action est fustagée à la cause de la France, il faut lire la note suivante que publie le *Nation* *Technique*, l'organe de cette cohorte tchèque dont trois cents fils déjà sont morts pour notre drapeau dans l'Argonne :

« Nous sommes à la veille des premiers anniversaires de la guerre actuelle (c'est la *Nation* *Technique*, l'organe de cette cohorte tchèque, mené et c'est à elle que nous nous adressons. Il est d'autant plus nécessaire de rappeler ses responsabilités et ses crimes qu'une opinion fa-

ve. Si l'on veut sentir combien cette action est fustagée à la cause de la France, il faut lire la note suivante que publie le *Nation* *Technique*, l'organe de cette cohorte tchèque dont trois cents fils déjà sont morts pour notre drapeau dans l'Argonne :

« Nous sommes à la veille des premiers anniversaires de la guerre actuelle (c'est la *Nation* *Technique*, l'organe de cette cohorte tchèque, mené et c'est à elle que nous nous adressons. Il est d'autant plus nécessaire de rappeler ses responsabilités et ses crimes qu'une opinion fa-

Le Travail Parlementaire A LA CHAMBRE

Le contrôle parlementaire
La question du contrôle parlementaire est entrée dans une nouvelle phase. Il n'y aura pas pour le moment de débat à la tribune le ministre de la guerre a accordé aux membres de la commission d'hygiène toutes les facilités nécessaires pour l'exercice régulier de leur mission.

En ce qui concerne les autres commissions, M. Viviani, président du Conseil, fera connaître cet après-midi sa réponse aux délégués des groupes. Il est très vraisemblable qu'il se ralliera aux principes posés dans l'ordre du jour adopté, ordre du jour qui vient d'être ratifié par les groupes du parti socialiste et de la gauche radicale.

La prohibition de sortie UNE NOUVELLE LOI D'EXPORTATION

La question d'interdiction d'exportation et de réexportation de certains produits a inquiété, depuis plusieurs mois le Parlement. M. Dalbiez, dès le 4 mars déposait une proposition de loi sanctionnant par des condamnations toute contrefaçon ou déter d'interdiction ; il fut suivi dans cette voie par le gouvernement qui présentait alors un projet de loi. Mais la commission de législation sur le rapport de M. Gérard-Madoux a considéré que le projet du gouvernement n'était pas applicable et elle s'est ralliée à la conception de M. Dalbiez, qui le mettrait de fait de l'interdiction aux prohibitions de sortie un délit justiciable du droit commun.

La Séance

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

La séance est présidée par M. Antonin Dubost. Le Sénat adopte le projet de loi relatif au décret suspendant, en ce qui concerne le ministre de la marine, pendant la durée de la guerre, le fonctionnement des conseils d'enquête, conseils de discipline et commissions d'enquête.

Bourse de Paris DU JEUDI 29 JUILLET 1915

Séance calme et sans intérêt : les valeurs russes sont toujours délaissées ; parmi les emprunts, les mines porphyriques sont fermes, en harmonie avec le marché de New-York.

Fonds d'États. — Français 3 1/2 % 91 60 — Russe 1891, 62 : 1906, 87 75 ; 1907, 77 ; 1914, 84 65. — Extérieure, 84 86.

Actions diverses. — Banque de France, 4.475. — Banque de Paris, 865. — Union Parisienne, 530. — Crédit Foncier, 629. — Lyonnais, 1.006. — Banque Russo-Asiatique, 370. — Banque Ottomane, 420. — Lyon, 1.025. — Nord, 1.215. — Suez, 3.990. — Omnibus, 420. — Thomson, 520. — Distribution, 402. — Saragosse, 360. — Briantsart, 290. — Harlannd 360. — Maloff, 402. — Toulon, 1.053. — Monaco, 2.275. — 1/4 459. — Malacca, 119 50.

PARIS-LA-DÈCHE Dans un Asile de Nuit Une nuit en compagnie des membres de la pègre

J'ai couché hier à l'Asile de Nuit. On m'avait dit : — Si vous voulez voir de près les miséreux et les crève-la-faim de la Capitale, passez une nuit dans un asile. A huit heures, je me suis présenté. La maison est haute et large. Un agent stationne devant la porte. Sur une petite lanterne bleue, on lit trois mots qui représentent tant de souffrances et d'infortunes : *Asile de Nuit*. Voici un guichet vitré. A travers les carreaux, j'aperçois la salle d'attente avec des bancs où sont assis quelques vieux déguenillés.

Amablement, un fonctionnaire me demande : — Vous voulez coucher ici ? — Oui, monsieur. — Vos nom, prénoms, profession, âge. C'est tout. Aucune formalité n'est exigée.

« JÉ SUIS LE NUMERO 56 »
Je m'assis sur le banc à côté de ceux qui cette nuit, seront mes voisins. Ils ont la misère farouche et silencieuse. Pas un geste. Pas un mot. L'un machonne un croûton de pain. L'autre fouille dans sa besace. Celui-ci qui porte des loggions et un pantalon usé se gratte les cheveux. Celui-ci — tout jeune, complètement rasé — un comédien, peut-être, a tête entre ses mains, songe.

Je reçois la tabatière de bois. Je suis maintenant le numéro 56. Ceux qui, comme moi, viennent pour la première fois se désolent. Les surveillants nous apportent des sacs de toile à l'intérieur desquels sont enfermés nos vêtements que l'on dépose à l'étable pour être désinfectés.

« SOUS LA PROTECTION DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL »
Notis retournons, de nouveau dans la salle d'attente. Sur la table, des journaux sont mis à la disposition des pensionnaires. On trouve le *Matin*, le *Journal*, *Excelsior*, le *Miroir* et *J'ai Vu*.

Le gérant de l'Asile arrive. Avec sa barbe blanche, il a une figure sympathique de vieux grand-père. Ancien combattant de la Légion, décoré de la médaille militaire et de la Légion d'Honneur, ce doit être un officier en retraite, car les surveillants l'appellent « Mon lieutenant ».

Tous les soirs, à 8 h. 1/2 précises, il lit le règlement. « Veuillez vous lever et vous découvrir. Répétez la lecture du règlement et tachez de vous y conformer. A force de l'entendre, à chaque visite, les habitués commencent par ouvrir les lèvres et prescripions qu'il contient. Puis, le même ton, le gérant lit la prière du soir.

Quelques vieillards baissent la tête et chuchotent doucement les litanies oubliées. — Saint Vincent de Paul, protégez-nous ! — Mon voisin machonne, en caboché, son croûton de pain — et me dit à voix basse : — « Moi aussi, je prie quelquefois. Pas pour le Bon Dieu qui nous laisse crever de faim — mais parce que ça fait plaisir aux braves gens de l'Asile... »

« L'HOMME QUI N'A PAS DE CHEMISE... »
Les femmes couchent dans un pavillon spécial. Les vieillards et les écolopés restent au rez-de-chaussée dans la salle Saint-Benoît-Labre. Je demande où est ma place. — Vous. Le no 56. Vous logez salle Saint-Joseph. Au premier étage. Une salle vaste et bien aérée. Quatre rangées de lits. Les sommiers reçoivent des couchettes avec des matras métalliques. Nouveau venu, je dois me contenter d'une pailleuse, d'un polochon et de draps très propres. C'est le lit « Eugène Scribe » offert par Mme Parmentier-Locanechois. On se déshabille. Les surveillants appliquent scrupuleusement l'article 8 ainsi conçu : « La décence et la plus grande moralité sont rigoureusement exigées pendant le séjour dans l'établissement. »

« Ils ordonnent : — Gardez vos chemises pour vous couvrir ! — En face de moi, un pauvre diable est embarrasé. Il voudrait bien entrer dans son lit, mais il n'ose pas. Profitant d'un moment d'inattention du surveillant, il essaie de se glisser entre ses draps. Mais le fonctionnaire qui l'a aperçu, s'écrie, scandalisé : — Vous êtes nu, absolument nu. Vous voulez remettre votre chemise ! — Alors, piteux et navré, le miséreux murmure : — Je voudrais bien... seulement... je n'en ai pas ! »

« DANS L'OMBRE... »
Neuf heures. Les lumières s'éteignent. Malgré les fenêtres ouvertes, une odeur acre et forte emplit l'atmosphère. Les habitués, eux-mêmes, grognent : — Tu sens si ça sent... — Ça trouillotte un peu fort... — Mon voisin de gauche est un négociant de Montmartre. Il observe un mutisme méfiant. Sa chemise est orageuse et ses vêtements effilochés. Mon voisin de droite — maître de Clamont-Ferrant — est plus expansif : — Ohé le numéro 56 ! — C'est moi le 56. Je l'avais oublié. — Comment que tu trouves la boîte Tu sais que tu peux revenir demain soir, si tu veux et jusqu'à la fin de la semaine. Ils sont très chics ici. C'est le plus riche des asiles de Paris. Qu'est-ce que tu fais dans la journée ? — Je suis dans les journaux... — Cela ne m'étonne pas que tu sois ici. C'est plus le filon depuis qu'on vous empêche de les crier. Moi, je bricole. En ce moment, je travaille à la gare des Batignolles je pose des rails. J'ai pas toujours ça. En 1870 — c'était le bon temps —

engagé dans les sapeurs, je démolissais des Prussiens. — Vous avez été blessé ? — Non. Avec l'armée de cette canaille de Bazaine, j'ai été fait prisonnier à Metz. Six mois enfermé en Allemagne ! On devait fusiller Guillaume et Bismarck. — Ça n'est plus Bismarck... — Tais-toi, petit. Je te dis que c'est Bismarck. C'est toujours lui qui fait tuer les femmes et les enfants. Pendant une demi-année, ils m'ont gardé en Prusse. Ah ! les salauds ! si j'ai souffert si j'ai souffert... Il se tut brusquement et s'endormit sans un sanglot. Toute la nuit, on entend des toux et des râles. Il en est qui révent : — Sable au clair ! Chargez ! — D'autres pleurent : — Mon gosse ! T'es plus là... Des silhouettes douloureuses passent dans l'ombre, on boitait, vers les cabinets. Un vieux en galoches éveille les dormeurs. — Laisse-nous rouiller... — Mère de misère, on ne peut plus être tranquille... — A la porte, l'homme aux sabots ! — Ce n'est pas la peine de crier. Il est sourd. Il ne nous entend pas...

« PASSE TON CHEMIN ! »
Cinq heures ! Le réveil. Les surveillants procèdent à l'inspection des lits et prennent les noms de ceux qui ont été couverts de la vermine. Je descends avec les autres pour boire le « jus » et manger du pain. Nous nous serrons autour de la grande table. Personne ne parle. Les vieux se taisent. Ils ont dormi. Ils ont mangé. Cela leur suffit. On ne leur demande aucun remerciement. Impatients, le soir, d'entrer dans l'Asile, ils sont impatients, le matin, d'en sortir. Ni la pluie, ni le vent, ni la grêle, ne les empêchent de courir à travers la Capitale. Il faut qu'ils aillent « dehors » parce que faut qu'ils aillent à « dehors » pour eux, c'est la liberté. Abs, ceux qui sont assis sur les bancs de la salle d'attente regardent avec attention, la grande porte qui donne sur la rue. Elle s'ouvre enfin...

Sans se parler, comme s'ils ne se connaissaient pas, les vieux, farouches et isolés, s'en vont, un à un, la tête basse et le dos courbé. On ironise. On ignore. Eux-mêmes ne le savent pas. Au hasard des chemins ! On les retrouvera tout à l'heure, dans les rues et sur les boulevards, la sortie des églises et des théâtres, à la porte des cafés et des restaurants, toujours à la recherche des mille petits métiers de la misère.

Je suis, en compagnie de mon voisin de gauche. Je lui demande : — Où vas-tu ? — Il me répond, sèchement : — Cela ne te regarde pas, le 56. Moi, je vais de mon côté. Toi, iras de ton côté. Nous nous retrouverons ce soir, à l'Asile. Passe ton chemin !

« LES POLDIS. »

« De 3 à 6 heures »

« Nouvelles des Etats-Unis »

« L'AMERIQUE RECLAME UNE INDEMNITE POUR LE « LEELANAW »
Washington, 29 juillet. — Aussitôt qu'il eut reçu le rapport du consul américain, M. Lansing, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, commença à préparer une note à l'Allemagne réquerant de cette puissance le paiement d'une indemnité pour la destruction du vapeur « Leelanaw », en sa base sur la violation du traité de 1828.

« Nouvelles d'Autriche »

« L'ENTREE DES ALLEMANDS A LEMBERG »
Genève, 29 juillet. — Les chefs du parti démocratique national polonais ont quitté Lemberg quand les Allemands y sont entrés.

« LE PAIN EST MAUVAIS A VIENNE »
Genève, 29 juillet. — Les Viennois se plaignent que le pain reste aussi mauvais malgré la farine de froment que le gouvernement distribue aux boulangers pour l'alimenter, ou leur cranton de ne plus méter que 50 p. 100 de farine de maïs au lieu de 70 p. 100.

« Les boulangers protestent et disent que la farine livrée par le gouvernement est la plus mauvaise qualité pour en faire de la pâtisserie. »

« Nouvelles de Haïiti »

« LES DESORDRES CONTINUENT »
Washington, 29 juillet. — L'amiral Caperton annonce qu'il a débarqué les fusiliers marins du croiseur « Washington » à Port-au-Prince, pour protéger les Américains et les étrangers. — Les désordres continuent mais les émeutiers évitent de tirer sur les Américains.

« Les Oiseaux criminels »

« UN TAUBE SUR CALAIS »
Calais, 29 juillet. — Un Taube a survolé ce matin Calais et Marquise et a laissé tomber quelques bombes qui n'ont occasionné aucun dégât. Il n'y a pas eu de victimes.

« UN AVIATIK SUR GERARDMER »
Gerardmer, 29 juillet. — Hier, à 18 heures, un aviatik a lancé quatre obus sur Gérardmer, atteignant un hangar, blessant mortellement une petite fille, et blessant grièvement trois soldats et quatre chevaux. Purchassé par les avions français, l'aviatik s'enfuit. — Ce matin, à 6 heures, deux autres avions ont lancé six obus dont un seul a porté abîmant la toiture d'un bâtiment.

